



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.4/42/5
29 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 109 de l'ordre du jour

ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES ET AUTRES, QUI FONT
OBSTACLE A L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX EN NAMIBIE ET DANS
TOUS LES AUTRES TERRITOIRES SE TROUVANT SOUS DOMINATION COLONIALE,
ET AUX EFFORTS TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME, L'APARTHEID ET
LA DISCRIMINATION RACIALE EN AFRIQUE AUSTRALE

Demande d'audition

Lettre datée du 25 septembre 1987, adressée au Président de la
Quatrième Commission par M. J. A. González-González*

New York

Je souhaiterais être autorisé à faire une déclaration sur certains aspects du
point 109 de l'ordre du jour.

(Signé) J. A. GONZALEZ-GONZALEZ

* Distribuée conformément à une décision prise par la Quatrième Commission à sa 3e séance, le 29 septembre 1987.